

## **CEC :**

# **Biologie de la Reproduction Humaine et Aide Médicale à la Procréation "Médecine de la reproduction PMA"**

---

## Coordinateurs du CEC

### Coordinateur 1 :

- Nom et Prénom : Hédi KHAIRI
- E-mail:khairihedi@yahoo.fr

### Coordinateur 2 :

- Nom et Prénom : Mounir AJINA
- E-mail : mounirajina09@gmail.com

## Objectifs du CEC

Apporter une formation complémentaire aux médecins /autres professionnels de la santé désirant se perfectionner dans le domaine de la médecine de la reproduction

---

## Public cible

Résidents en cours de la formation et Médecins spécialistes en gynécologie-obstétrique biologie de la reproduction, urologie, endocrinologie et pharmacien biologiste

---

## Capacité d'accueil

25 apprenants par promotion (Une promotion chaque année)

---

## Descriptif de l'enseignement

- **Démarrage du CEC :** L'enseignement de la formation a débuté au cours de l'année Universitaire 2009-2010
- **Durée d'études :** 1 an d'étude clôturé par un stage de trois journées au sein de service de l'Unité de médecine de la reproduction CHU Farhat Hached
- **Volume horaire:** 5 séminaires de deux journées /mois pour la formation théorique étalée sur 1an
- **Modules enseignés :**

Tout au long de la formation, chaque apprenant aura un apprentissage qui comporte les modules suivants:

**Module 1:**Aspects épidémiologique et économique de l'infertilité du couple

**Module 2:**Physiologie de la reproduction

**Module 3:**Exploration de l'infertilité féminine

**Module 4:**Exploration de l'infertilité masculine

**Module 5:**Etiologies de l'infertilité féminine

**Module 6 :**Etiologies de l'infertilité masculine

**Module 7 :** Induction de l'ovulation hors FIV

**Module 8 :** BiologiesLa FIV classique et assistée

**Module 9 :** Complication et risques de L'AMP

**Module 10 :** Sexualité et infertilité

**Module 11 :** Préservations de la fertilité

**Module 12 :**Aspects éthiques, législatifs et religieux de L'AMP

- **Assiduité:**

La présence aux activités d'apprentissage est obligatoire, attestée par les notifications d'assiduité faites à chaque séance par les enseignants. Les apprenants doivent respecter les horaires prévus et éviter les absences qui ne doivent pas dépasser les 20% du volume horaire total de toute la formation. Dépassé ce seuil, la validation du CEC ne peut être accordée et le candidat est déclaré non autorisé à passer l'examen du module à la session principale.

Est déclaré défaillant (ne passe ni session principale ni de rattrapage), tous candidat ayant un quota d'absence dépassant 50% du volume horaire total de la formation.

- **Journées d'études**

Les rencontres se feront généralement le vendredi toute la journée et le samedi matin selon un organigramme préétabli à la faculté de médecine de Sousse (salle d'ED)

- Modalités d'évaluations :

#### Session principale

L'épreuve terminale comporte un examen écrit portant sur les notions théoriques noté sur 20 points et qui représentent 100% de la moyenne totale et qui englobe toutes les unités d'enseignement.

Les apprenants qui n'ont pas obtenu la moyenne totale supérieure ou =10 lors de la session principale doivent repasser l'examen lors de la session de rattrapage

#### Session de rattrapage

Une évaluation théorique sera programmée à la session de rattrapage noté sur 20 et qui représente 100% de la moyenne totale et qui englobe toutes les unités d'enseignement.

#### Soutenance de mémoire de fin d'études.

Tout candidat ayant validé les épreuves théoriques doit présenter aux responsables un sujet de mémoire (étude bibliographique se rapportant à un sujet inspiré du thème de Biologie de la Reproduction Humaine et Aide Médicale à la Procréation. Il s'agit d'une évaluation notée sur 20 sous forme d'une discussion élargie avec le candidat sur le sujet de mémoire avec les responsables du CEC

#### Stage Pratique

Tout candidat ayant validé les épreuves théoriques et ayant soutenu son mémoire avec succès doit valider un stage pratique d'une durée totale une semaine dans :

L'Unité de médecine de la reproduction CHU Farhat Hached

#### Condition d'obtention du diplôme

L'apprenant ayant validé l'examen théorique, son mémoire et le stage peut ainsi récupérer son diplôme.

Moyenne exigible pour l'obtention du diplôme du CEC: 10/20.